

Vous pouvez également remplir le questionnaire ci-dessous et nous le renvoyer à l'adresse suivante:

Livre vert «Changements démographiques»  
Commission européenne  
DG EMPL/E/1  
J-27 01/122  
B-1049 Bruxelles

18881

|                  |
|------------------|
| DG EMPL - CAD A/ |
| Date: 16-08-2003 |
| CF: E            |
| Ci               |

Cette consultation fait l'objet d'une déclaration de confidentialité des données.

Êtes-vous d'accord pour que vos données personnelles ou les données relatives à votre organisation soient publiées en même temps que vos réponses à la consultation? \*

Oui      Non, je souhaite que mes réponses restent anonymes.

Nom \* KARA TERKI

ONG européenne

Adresse de courrier électronique \*

MOR\_063(9) ya.hoc.FR

ONG nationale

Répondez-vous \*:

Syndicat européen

Sexe \*

Syndicat national

Masculin  Féminin

Association européenne d'employeurs

Âge \*

Organisation nationale d'employeurs

15 - 24  25 - 39 40 - 54

Société individuelle

55 - 64 65 - ...

Institut de recherche/pôle de compétences académiques

Pays de résidence \* Algérie

Autre

Veuillez préciser le nom de votre organisation ou institution \*

Association culturelle.

Au nom de qui répondez-vous?

Pays dans lequel votre organisation est établie \*

Autorité nationale

TLEMCEN, Algérie

Autorité régionale ou locale

Parlement européen

Comité des régions

Comité économique et social

Estimez-vous que le niveau européen soit pertinent pour ouvrir une réflexion sur les évolutions démographiques et la gestion de leurs conséquences?

Si oui, quels pourraient en être les objectifs, et quels domaines politiques vous semblent être concernés?

Q<sub>1</sub>: oui

Q<sub>2</sub>: La Stratégie de Lisbonne a élaboré 3 objectifs qui restent valable à long terme, dont:  
- a - la compétitivité,  
- b - la création d'emploi en plus grand nombre et de meilleure qualité,  
c - l'insertion sociale, 2- fin de lutter contre la discrimination et pour avoir une égalité des chances pour tous le monde et réaliser une égalité entre les femmes et les hommes.

- les politiques concernées sont:  
- la politique d'insertion sociale et politique d'emploi.

## 2.1. Le défi d'une natalité faible

Comment une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée peut-elle aider à résoudre les problèmes liés au vieillissement démographique?

Comment peut-on encourager une répartition plus équilibrée des responsabilités domestiques et familiales entre hommes et femmes?

Faut-il lier l'octroi de certaines prestations ou avantages (congés, ...) à un partage égal entre les deux sexes? Comment rémunérer de manière adéquate les deux parents participant aux congés parentaux?

Comment stimuler davantage l'offre de structures de garde d'enfants (crèches, écoles maternelles, etc.) et de soins aux personnes âgées, à la fois par les collectivités publiques et les entreprises?

Un taux réduit de TVA appliquée aux services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées peut-il contribuer à leur développement?

Comment permettre aux parents, notamment aux jeunes couples, d'accéder au marché du travail, de réaliser leurs projets de carrière et d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent?

Q<sub>1</sub>: des jeunes actifs peuvent souhaiter disposer de davantage de temps pour leurs enfants et travailler davantage à un autre moment de leur vie, c'est donc une nouvelle organisation du travail, plus adaptable et plus flexible.  
Les évolutions technologique offrent une opportunité d'améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Encourager le travail par équipe  
ex: à l'obtenir un emploi du temps  
plus flexible - fin d'obtenir deux  
équipes de travail; une équipe  
qui travaille le matin, et l'autre  
équipe la remplace l'après-midi  
pour donner le repos à chaque  
graves de travailleurs au mieux  
d'occuper de leurs familles.

- Encourager la retraite  
anticipée, surtout pour les  
femmes,

Q2: Encourager une réparti-  
tion égale des tâches familiales  
au sein des couples.

(Q6: On permet aux parents, de  
tous faire leurs besoins tout dans les  
plots, en se concentrant sur 3  
domaines: 1] Au niveau de la poli-  
tique d'emploi: encourager les  
femmes à participer à la population  
active: il existe une corrélation  
entre la participation des femmes à  
la population active et le nombre  
d'enfants en raison de l'existence  
de 2 revenus à la famille.

- favoriser les modalités de travail  
adaptées aux besoins des hommes et  
des femmes devant s'occuper d'enfants  
(tele-travail, congé parental partagé  
aux deux).

2] Au niveau des autres politiques  
publiques: offrir des services de  
garde d'enfants de qualité et abor-  
dables, que ce soit collectivement  
(cri-chez et garderies) ou individu-  
ellement (services privés).  
développer une scolarisation précoce  
à partir de l'âge de 2 ans,  
proposer des logements adaptés à la  
taille des familles.

3] Au niveau social:  
encourager une répartition égale  
des tâches familiales au sein des

## 2.2. La contribution possible de l'immigration

Dans quelle mesure l'immigration peut-elle  
compenser certains effets négatifs du vieillissement  
démographique?

Quelles politiques doivent être mises en place  
pour intégrer ces migrants, en particulier les jeunes?

Quelle contribution les instruments  
communautaires peuvent-ils apporter, en particulier  
le cadre législatif contre les discriminations, les  
fonds structurels et la stratégie pour l'emploi?

Q1: l'immigration est nécessaire  
pour compenser le départ à la  
retraite d'une population  
vieillissante, et aussi des flux  
migratoires plus importants  
pourraient être de plus en plus  
nécessaires pour satisfaire aux  
besoins de main-d'œuvre et assurer  
la prospérité de l'Europe.

Q2 - des politiques dont:  
l'insertion sociale et la stratégie  
d'emploi.

Q3: la mise en œuvre de  
directives, interdisant toute  
discrimination fondée sur l'origine  
ethnique ou raciale, la religion ou  
les convictions... etc cette législation  
exige un traitement égal des personnes  
sur le plan de travail, tandis  
que les dispositions sur l'égalité  
raciale et ethnique couvre également  
l'éducation, l'accès à la sécurité  
sociale et aux soins de santé, la  
fourniture de biens et services  
fondamentaux que le logement.

### 3.1. De jeunes générations mieux intégrées

Comment améliorer les transitions entre école et vie professionnelle, et la qualité de l'emploi des jeunes? Quel rôle le dialogue social devrait-il jouer? Quelle contribution peut être apportée par le dialogue avec la société civile, notamment les organisations de jeunesse?

Quelles solidarités peuvent être développées entre les jeunes et les personnes âgées?

Comment les politiques communautaires peuvent-elles contribuer davantage à combattre la pauvreté des enfants et celle des familles monoparentales, et à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion pour les jeunes?

Comment améliorer la qualité des systèmes de formation initiale et de formation des adultes? Quelle peut être la contribution de l'éducation non formelle et des activités de volontariat? Quelles peuvent être les contributions des fonds structurels et des instruments visant à un meilleur accès à la société de la connaissance?

Q3 : Favoriser une intégration durable des jeunes sur le marché du travail, il importe de créer des passerelles vers l'emploi et la formation, tout en utilisant de manière efficace des mesures préventives et actives, y compris un accompagnement intensif, afin que les jeunes alternent davantage formation et emploi, en milieu prisitaire, et investir dans l'enfance et la jeunesse, réduire la pauvreté infantile, y compris au moyen d'un revenu minimal pour les enfants distribués par les états membres, fixer les objectifs en vue de la réduction spécifique de la durée et du taux de chômage chez les jeunes au moyen de mesures nationales, et le développement des services d'aide familiale.

Q2 : A)- Il faut améliorer la performance de l'éducation de base et de la formation tout au long de la vie. B)- une contribution appelle leur développement de la formation tout au long de la vie; la modernisation de l'enseignement et renforcer les professions enseignantes.

Q3 : Favoriser une intégration durable des jeunes sur le marché du travail, il importe de créer des passerelles vers l'emploi et la formation, tout en utilisant de manière efficace des mesures préventives et actives, y compris un accompagnement intensif, afin que les jeunes alternent davantage formation et emploi, en milieu prisitaire, et investir dans l'enfance et la jeunesse, réduire la pauvreté infantile, y compris au moyen d'un revenu minimal pour les enfants distribués par les états membres, fixer les objectifs en vue de la réduction spécifique de la durée et du taux de chômage chez les jeunes au moyen de mesures nationales, et le développement des services d'aide familiale.

\* Le dialogue social joue un rôle important dans l'investissement du capital humain au fin d'atteindre le taux de chômage et le pourcentage de la pauvreté.

Q4 : A)- la solidarité entre les jeunes et les personnes âgées peut examiner le mal de la discrimination et l'exploitation sociale en renforçant la cohésion et l'intégration sociale entre les jeunes et les vieux au fin d'améliorer la qualité et la productivité au travail.

B)- permettre aux jeunes de leur faire mettre l'expérience de la vie et renforcer les perspectives professionnelles et les perspectives accueillies pour les vieux.

### 3.2. Une approche globale du «cycle de vie» active

Comment adapter l'organisation du travail à une nouvelle répartition entre générations, avec moins de jeunes et plus de «travailleurs âgés» dans les entreprises?

Comment les différents acteurs de l'Union peuvent-ils contribuer à y répondre, en particulier le dialogue social et la société civile?

Comment moderniser l'organisation du travail pour tenir compte des besoins spécifiques à chaque groupe d'âge?

Comment faciliter l'intégration des jeunes couples dans la vie active et leur apporter un équilibre entre flexibilité et sécurité pour éléver des jeunes enfants, pour se former et pour adapter leurs compétences aux exigences du marché du travail? Comment permettre aux plus âgés de travailler davantage?

Q1: Pour répondre à la modernisation de l'âge de travail il faut:

- a). Promouvoir et diversifier les moyens de formation tout au long de la vie.
- b). Une directive européenne fixant des normes minimales pour l'information et la consultation des travailleurs sur les changements qui les affectent.

c). Modernisant les schémas de travail par exemple, ils ont fait les conditions régissant le télétravail et la gestion du stress professionnel, qui seront mis en œuvre conformément aux pratiques nationales en matière de relations industrielles.

Q2: Pour faciliter l'intégration des jeunes couples, il faut réaliser un aménagement du temps de travail et les structures d'accueil pour les enfants a- fin de préserver de meilleures conditions pour la formation tout au long de la vie.

La possibilité d'avoir recours à différentes modalités de travail - telles qu'un travail flexible, un emploi à temps partiel ou des interruptions de carrière - les modalités du congé parental peuvent contribuer à concilier la vie professionnelle et la vie familiale, ces politiques permettant aux hommes de partager le congé parental représentent une évolution dans la bonne direction.

Q3: Pour reculer l'âge de la retraite, il faut non seulement reformer les pensions, mais aussi inciter les travailleurs âgés à rester actifs, de encourager la retraite anticipée, stimuler l'éducation et la formation tout au long de la vie et améliorer les conditions de travail.

### 3.3. Une place nouvelle pour les «seniors»

Doit-on encore fixer un âge légal de départ à la retraite, ou permettre une retraite flexible et progressive?

Comment permettre la participation des «seniors» à la vie économique et sociale, notamment grâce au cumul entre salaire et pension, à de nouvelles formes d'emploi (temps partiel, intérim) ou à d'autres formes d'incitations financières?

Comment développer les activités employant des «seniors» dans le secteur associatif et l'économie sociale?

Comment accompagner la mobilité des retraités entre États membres, notamment en matière de protection sociale et de soins de santé?

Comment investir dans la santé et la prévention pour que les Européens continuent à bénéficier de gains d'espérance de vie en bonne santé?

Q1°: On doit permettre une retraite flexible et progressive.

Q3°: des "seniors" pourront participer activement à la vie sociale : leur rôle est déjà considérable dans le secteur associatif, ils pourront continuer pendant une activité professionnelle, ou combiner emploi à temps partiel et retraite ; et certains feront aussi devenir d'aider leurs enfants et petits-enfants, et d'assurer une transmission progressive de leur patrimoine aux générations plus jeunes.

moins aux générations plus jeunes.

Q4°: On accompagne la mobilité des retraités entre Etats membres en :

1] Promouvant l'attention de "la méthode ouverte de coordination" aux soins de santé, une coopération en matière de mobilité des patients aussi qu'un rôle plus important des nouvelles technologies de l'information dans le secteur des soins de santé.

2] - Le Code d'assurance maladie européenne facilite la mobilité des patients en cas de voyage à l'étranger ayant pour but d'obtenir un traitement médical.

Q5: l'investissement dans la santé et la prévention se fait en :

a]. Développant des services de qualité abordables, en particulier pour les soins de longue durée.

b]. Améliorer la qualité des emplois du secteur des soins de santé et de longue durée.

c]. Mettre en disposition les soins à domicile, surtout pour les personnes âgées.

### 3.4 La solidarité avec les personnes très âgées

En particulier, faudra-t-il distinguer entre pensions de retraite et allocations d'autonomie?

Comment former le personnel nécessaire et offrir des emplois de qualité, dans un secteur souvent marqué par des salaires et des qualifications peu élevées?

Comment répartir de manière équilibrée la prise en charge du «grand âge» entre familles, services sociaux et institutions?

Comment aider les familles? Comment soutenir les réseaux de soins de proximité?

Comment réduire les inégalités entre hommes et femmes à l'âge de la retraite?

Comment utiliser les nouvelles technologies pour soutenir les personnes âgées?

Q6 : le soutien des personnes âgées contient 3 niveaux.

1] - niveau des systèmes d'emploi et de sécurité sociale(?) comprend :

L'encouragement d'une retraite plus tardive et le cadre de la réforme des retraites .

Developpement de la possibilité pour les retraités de travailler (y compris de des emplois à temps partiel et temporaires)

2]. Niveau de l'emploi, en particulier des partenaires sociaux et familiers

Developpement de la formation tout au long de la vie pour les travailleurs âgés

. Organiser l'offre : écoles, entre pairs, internet

Faciliter l'accès à la formation tout au long de la vie grâce à l'aménagement de temps de travail et à de nouveaux outils pour valider l'expérience professionnelle.

3]. Niveau de la soueté - comprend

l'encouragement d'un changement de l'opinion publique, par l'apport moyen de campagnes publiques

Q4 : Cettre en disposition des réseaux régionaux intégrés d'informations sanitaires, l'établissement de systèmes de santé électroniques normalisés, des services de télémédecine comme la téléconsultation et la télésurveillance à domicile.

Q3: Concernant la prese en charge des personnes âgées, les familles doivent s'occuper des vieux de le temps vide leur travail, par ex: La femme peut s'occuper des agés à des moments d'interruption de sa carrière, ou une tradition plus ancienne entre le temps plein et le temps partiel, ou entre les périodes de travail et de formation.

On accorde de la 2<sup>e</sup> opportunité de l'emploi de personnes âgées, dans les secteurs et aux institutions, où les personnes sont moins susceptibles de faire partie de la population active.

L'Union devrait-elle promouvoir des échanges et une analyse régulière, par exemple annuelle, des changements démographiques et de leur impact sur les sociétés et toutes les politiques concernées?

Les instruments financiers de l'Union – notamment les fonds structurels – doivent-ils mieux tenir compte de ces changements, et comment?

Comment la coordination européenne des politiques de l'emploi et de protection sociale pourrait-elle mieux intégrer la dimension des changements démographiques?

Comment le dialogue social européen peut-il contribuer à une meilleure gestion des changements démographiques? Quel peut être le rôle de la société civile et du dialogue avec les jeunes?

Comment intégrer la dimension du changement démographique dans l'ensemble des politiques internes et externes de l'Union?

appliquant "la méthode ouverte de coordination" dans l'union Européenne en matière d'emploi et de protection sociale.

Q4 : De nouveaux sujets de dialogue social liés aux principaux défis sociaux devraient être mis à l'ordre du jour dès le but de conclure des accords ou de développer des consultations sur des questions stratégiques (vieillissement, chômage des jeunes, productivité, immigration).

- Le rôle de la société et du dialogue représentatif.

La création des emplois pour les jeunes mais aussi d'améliorer la qualité de ces emplois en facilitant l'accès à la formation et en développant les compétences.

Q5 : On intègre la dimension du changement démographique par la prise en compte de l'insertion sociale des domaines clés:

Le vieillissement ; l'investissement dans l'enfance ; les minorités ethniques ; l'immigration ; l'emploi.

Q1 : Oui, elle devrait.  
Q2 : Oui, ils doivent mieux tenir compte de ces changements, en contribuant à la création d'infrastructures, aux systèmes d'éducation et de formation et de capital humain, car le capital humain est le facteur clé pour réformer les marchés du travail et permettre la prospérité économique.

Q3 : La coordination européenne des politiques de l'emploi et de protection pourrait intégrer les dimensions des changements démographiques lors